

En février à la Sauvegarde 37

Newsletter

« Exprime ta paternité » : une action collective au SIEMO

Le SIEMO a récemment organisé une action collective à destination exclusive des pères d'enfants accompagnés par le service. Cet atelier avait pour objectif de mettre en lumière leur rôle et leur place dans la prise en charge et le parcours de leurs enfants.

Pensé comme un espace d'expression et de valorisation, ce temps collectif a permis aux participants de s'impliquer activement, d'échanger autour de leur parentalité et de produire des réalisations reflétant leur engagement et leur investissement en tant que pères. Les créations issues de cet atelier ont été exposées dans le sas d'accueil du pôle milieu ouvert.

Visible par les professionnels et les familles, elle a contribué à reconnaître et à rendre visible la parole et l'implication des pères accompagnés par le service. À travers cette initiative, le SIEMO réaffirme son engagement à soutenir la parentalité dans toutes ses dimensions et à encourager la participation active des pères dans le parcours éducatif de leurs enfants.



Retour sur les portes ouvertes de l'Institut du travail social de Tours

Le 7 février dernier, les professionnels de la Sauvegarde 37 ont eu le plaisir de participer aux portes ouvertes de l'Institut du travail social de Tours. Cet événement a été l'occasion de rencontrer des étudiants, des futurs étudiants ainsi que des professionnels du secteur social, dans un cadre propice aux échanges et à la découverte des métiers.

Ces temps d'échanges constituent des moments privilégiés pour présenter les différents établissements et services associatifs. Ils permettent également de promouvoir les métiers de la protection de l'enfance, de partager les réalités du terrain et de valoriser l'engagement des professionnels qui œuvrent chaque jour auprès des enfants et des familles.



Index de l'égalité salariale Femmes – Hommes

Chaque année la Sauvegarde publie son index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Il permet de mesurer, en toute transparence, les écarts de rémunération entre les sexes et de mettre en évidence leurs points de progression. La réglementation prévoit la nécessité d'obtenir un minimum de 75 points sur 100. La Sauvegarde 37 obtient un résultat de 98 points en 2025.

Vous trouverez le document sur le site internet de l'association : <https://sauvegarde37.fr/index-de-egalite-professionnelle-femmes-hommes-resultats-2025/>.

